L'Ascension

Municipalité de L'Ascension

13 AOÛT 2012

SITE DE RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX (R.D.D.)

Le site est situé au garage municipal, au 59 rue Principale Est. Nous vous demandons de suivre l'horaire mentionné plus bas pour vous départir de vos articles ayant un ou plusieurs de ces symboles (exemple : engrais, insecticide, eau de javel, antigel, combustible à fondue, etc.), ainsi que vos contenants de peinture, les fluo compactes et le métal:

Corrosif Inflammable Toxique Explosif

***Voici l'horaire* :**

Les vendredis : 17 et 31 août, 14 et 28 septembre et 12 octobre entre 13h à 16h.

Collecte des gros objets jeudi le 20 septembre 2012

BIBLIOTHÈQUE

Heures d'ouverture

- Mardi, de 12h à 15h et de 18h à 21h
- Jeudi, de 9h à 12h
- Vendredi, de 16h à 20h

Profitez du service gratuit Internet sans fil à l'intérieur de la bibliothèque, sur les heures d'ouverture, ou en tout temps à l'extérieur des locaux.

Je consomme Eautrement

Toilette

C'est elle qui gaspille le plus d'eau dans la maison! Le coupable : son réservoir. En effet, les réservoirs traditionnels contiennent quelques 20 litres! Pour améliorer le rendement environnemental de votre toilette, vous pouvez plonger une bouteille remplie d'eau dans le réservoir ou installer un coupe-volume (un dispositif de retenue d'eau sous forme de cloisons), qui réduit la quantité d'eau évacuée.

Enfin, l'idéal est de se procurer une nouvelle toilette à débit réduit, qui souvent ne contient que 6 litres. Toute une différence! Parmi ces nouvelles toilettes, il existe des toilettes écolos. Leur particularité? Elles possèdent une double chasse : une chasse de 6 litres et une de 3 litres.

Toilette traditionnelle	Chasse de 20 litres
Toilette à débit réduit	Chasse de 6 litres
Toilette à double chasse	Chasse de 6 litres et de 3 litres

Source CAA-Québec

UN MESSAGE DE VOTRE SERVICE D'INCENDIE

Les barbecues : c'est un plaisir de cuisiner sur un barbecue l'été, mais n'oubliez pas qu'il est interdit de les utiliser à l'intérieur. Vous devez respecter les distances de dégagement du manuel d'instructions. Ne jamais entreposer les bouteilles de propane à l'intérieur ou dans un garage. Elles doivent demeurer à l'extérieur, dans un endroit ventilé.

Les véhicules récréatifs : Lors de vos sorties en camping, faites vérifier votre système d'alimentation au propane afin qu'il n'y ait aucune fuite. Procurez-vous un extincteur portatif de classe ABC, celui-ci pourrait vous sauver bien des ennuis.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à contacter le Service Incendie de L'Ascension par courriel : securiteincendielas@hotmail.ca

Nous vous rappelons les principales règles concernant les règlements *de brûlage no 240 et 2012-461*

Il est défendu de provoquer des feux d'herbes, de broussailles, de feuilles mortes ou autres feux quelconques, en tout endroit de la Municipalité, à moins que les conditions suivantes n'aient été remplies :

a) avoir obtenu un permis de l'autorité reconnue (Municipalité) ;
b) avoir une personne responsable sur les lieux ;
c) avoir des facilités d'extinction desdits feux à tout instant.

Les feux ne doivent pas être composés de plus d'un mètre cube de produits combustibles.

Le fait d'obtenir un permis ne libère pas celui qui a obtenu le permis de ses responsabilités ordinaires dans le cas où des déboursés ou des dommages résultent du feu ainsi allumé.

Le permis ainsi obtenu n'autorise pas non plus à allumer un feu à la période indiquée lorsqu'un fort vent souffle et que les circonstances peuvent faciliter un incendie en dehors des limites fixées.

Toute personne qui allume un feu ne pourra quitter les lieux à moins d'être assurée que le feu est complètement éteint.

Lors d'interdiction de feu à ciel ouvert par les autorités supérieures (MRNF ou SOPFEU **1-800-567-1206**), ce permis devient non valide. Celui-ci n'est valide que pour la période de temps mentionnée.

Nous vous remercions de votre collaboration afin de diminuer les risques d'incendies dans la municipalité.

Prochain et dernier versement de taxes
5 septembre 2012

L'Ascension

Municipalité de L'Ascension

13 AOÛT 2012

ACTIVITÉ DES PREMIERS RÉPONDANTS

Un souper gastronomique, au profit des Premiers Répondants, sera organisé à l'automne. Des billets seront mis en vente. Date à confirmer.

Nous vous invitons à participer à ce souper, dont les bénéfices iront directement à l'association des premiers répondants, service qui participe grandement au mieux-être de la population.

COMITÉ CULTUREL DE L'ASCENSION

Nous avons le plaisir de vous informer qu'un nouveau comité est créé à L'Ascension. Ce comité a pour but d'organiser des activités culturelles de tous genres comme des expositions d'art visuel, un salon de l'artisanat, des conférences, des projections de documentaires ou de courts métrages et des symposiums. Vous êtes donc invités à nous soumettre vos idées. Nous vous aiderons autant que possible dans vos réalisations. Si vous désirez exposer dans la salle multifonctionnelle de la bibliothèque, vous devez nous contacter pour réserver. Des frais s'appliqueront pour couvrir les dépenses. Nous espérons que vous répondrez en grand nombre aux manifestations culturelles qui vous seront proposées.

Diane Grisé, présidente dianegrise@gmail.com 819-275-2154
Lyne Beaulieu, vice-présidente
Muriel Demers, secrétaire
Claude Boudreault, trésorier

LA ROUTE DU LIÈVRE ROUGE

Madame Danielle Ouimet, de la Société d'Histoire et de Généalogie des Hautes-Laurentides, a rencontré des représentants de la Municipalité, ainsi que le comité culturel de L'Ascension. Elle est chargée de projet pour instaurer une route touristique patrimoniale, naturelle et culturelle des régions de la Lièvre et de la Rouge. Ainsi, si vous souhaitez figurer sur ce parcours à titre d'artiste, d'artisan ou de fabricant de produits régionaux ou du terroir, veuillez communiquer avec Mme Ouimet au 819-597-2160 ou par courriel ; danielleouimet@tlb.sympatico.ca

VISITEZ NOTRE SITE WEB MUNICIPAL

Vous pouvez consulter en ligne le rôle d'évaluation, la matrice graphique et trouver plusieurs autres informations intéressantes concernant notre municipalité.

Pour les demandes de permis de construction, les formulaires sont disponibles sur notre site web.

www.municipalite-lascension.qc.ca

FABRIQUE
Communauté L'Ascension

Vous êtes invités à la FÊTE CHAMPÊTRE; samedi le 18 août 2012 au parc Raymond Meilleur à partir de 10h. Bazar, roue de fortune, jeux, restaurant et bar seront à votre disposition. Le dimanche 19 août, il y aura une messe sous le chapiteau à 11h.

Nous vous attendons en grand nombre !

FORMATION À LA VIE CHRÉTIENNE

Pardon, première communion et confirmation

Pardon et première communion

1ère année de formation : prérequis 3ième année scolaire ou 8 ans et plus, et par la suite une 2e année pour la préparation immédiate aux sacrements.

Confirmation : prérequis 14 ans et plus ou secondaire

Pour inscription veuillez contacter:

1ère année de formation et confirmation
Francine : 819-275-5720 ou Réjeanne : 819-275-5594
2e année : Muriel 819-275-1104

À METTRE À VOTRE AGENDA

Dimanche le 9 septembre 2012, c'est la Fête de l'espérance ! Messe à 11h suivie d'une visite au cimetière. Nous soulignerons le départ de ceux qui nous ont quittés dans l'année.

EXPOSITION COLLECTIVE
L'ART EN SEPT

Invitation pour tous à un vernissage, à la salle de la bibliothèque à L'Ascension.

Sept artistes exposeront leurs œuvres : Lyne Beaulieu, Denise Gareau, Diane Grisé, Caroline Grisé, Marie-Josée Ouellet, Micheline Parent et France Séguin.

Samedi le 25 août 2012 : 12h à 16h
Dimanche le 26 août 2012 :13h à 15h

LES AÎNÉS ACTIFS ALLUMÉS

Ils sont plus actifs que jamais !!!!!!!!!!

Reprise des activités par la marche prévue pour le 15 août 2012 à 10h. Le départ se fera en face de l'église.

Apportez votre dîner.

La journée d'activité plein air au parc Raymond-Meilleur avec L'Âge d'Or est remise au 6 septembre 2012 à 13h.

Pour une reprise des cours de danse en ligne, nous devons avoir 20 inscriptions.

Inscription : Nicole Desjardins 819-275-2729
Nicole Giguère 819-275-1681

Suite des activités dans le prochain bulletin.